

SOMMAIRE

- **Vœux 2023**
- **Atlas de la Biodiversité Communale**
 - **Au plus près des étoiles**
 - **Zone humide de la Sénagrière**
- **Gestion de votre consommation électrique**
 - **Musique & danse**
 - **Conseil municipal**

Vœux 2023

Comme ces dernières années, le COVID est toujours présent. Ses variants se succèdent, mais ne font pas disparaître ce fléau. Toutefois, les règles sont allégées et nous pouvons vivre à peu près normalement, en faisant preuve, toutefois, d'un minimum de précautions.

Cette année 2022 a débuté avec un évènement que nous n'imaginions pas vivre. En effet, la guerre en Ukraine nous rappelle que la folie des hommes ne nous met pas à l'abri d'un risque majeur de conflit aux portes de l'Europe, avec des conséquences humaines et économiques qui nous impactent tous.

Nous ne pouvons pas être insensibles au drame que vivent les Ukrainiens. La volonté d'un homme a plongé tout un peuple dans la guerre. C'est de la folie. Ce conflit crée, une situation économique et énergétique inédite et nous confronte, là encore, à une situation que peu de monde pouvait imaginer.

Loin de ces problématiques européennes et même mondiales, nous pourrions imaginer que Vialas échappe à cette situation. Ce n'est pas tout à fait vrai, car l'augmentation considérable des coûts de l'énergie pour les collectivités est réelle et nous impose de la rigueur dans l'utilisation de ces ressources.

C'est pour ces raisons que nous avons choisi de réduire considérablement les illuminations de Noël. Toutefois, des guirlandes solaires illuminent les sapins disposés dans Vialas.

Nous avons, aussi, décidé d'organiser les vœux du Conseil Municipal. Ils se dérouleront à la Maison du Temps Libre le samedi 14 janvier à partir de 11h00.

Nous en profiterons pour faire un bilan de mi-mandat et vous parler des projets qui vont être portés dans les années à venir.

En attendant, je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. Et de partager ces moments en famille ou entre amis.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une excellente année 2023, entourés de vos proches. Une santé cévenole (robuste et joyeuse), et toute la réussite que vous espérez dans vos projets.



L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est relancé

Après une déception en juillet où notre candidature n'avait pas été retenue. L'Office Français de la Biodiversité (OFB) nous a finalement accepté (ainsi que la commune de Saint-Germain-de-Calberte) en novembre.

Nous disposons donc d'un budget de 26 500 € et de l'aide active du Parc National des Cévennes. **Faire l'inventaire, connaître, faire connaître et ensuite mieux protéger notre biodiversité tel est l'ambitieux projet qui se développera sur trois ans. Cela ne pourra pas se faire sans vous, nous vous solliciterons donc tout au long de la démarche.**

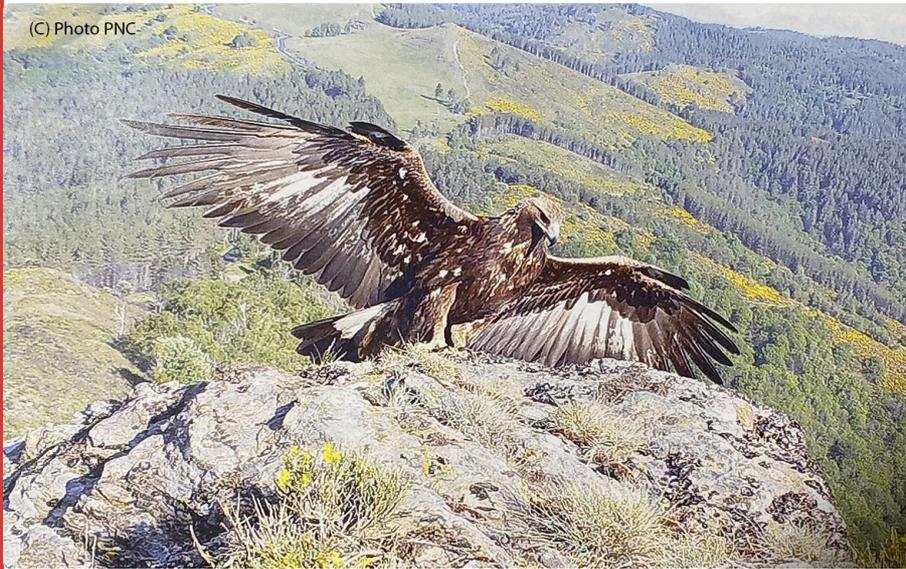
N'hésitez pas à nous contacter :

fhebraud@mairievialas.fr, dquinsat@mairievialas.fr

Pour vos observations le mail **koioukanki@mairievialas.fr** est réactivé afin de nous faire parvenir vos images (flore, faune, insectes...), si possible en précisant le lieu de prise de vue.

Merci d'avance pour votre mobilisation.

(C) Photo PNC

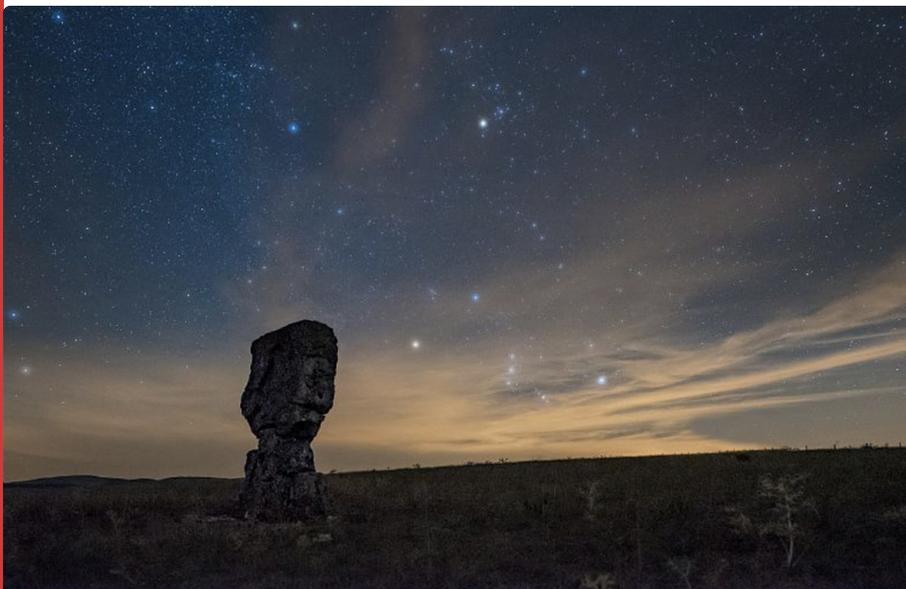


Au plus près des étoiles de l'Atacama !

En matière de pollution lumineuse il existe des indicateurs et des outils pour mesurer la qualité du ciel étoilé.

Suite article...

<http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/actualites/au-plus-pres-des-etoiles-de-latacama>



Causse Méjean, la constellation d'Orion se lève à l'horizon à l'est © Etienne Jammes

Confortement des seuils pour préserver la zone humide de la Sénégrière

Située sur la commune de Vialas à proximité du mas de la Barque, la plaine de la Sénégrière (43 ha) est la propriété du Parc national des Cévennes depuis 1977.

Acquise afin de soutenir l'élevage et de maintenir les milieux ouverts sur le mont Lozère, elle représente aujourd'hui une zone humide d'intérêt patrimonial.

Retour sur les actions de génie écologique mises en œuvre par le Parc et ses partenaires pour la préserver.

Suite article...

<http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/actualites/confortement-des-seuils-pour-preserver-la-zone-humide-de-la-senegriere>



La plaine de la Sénégrière © Véronique Holstein - Parc national des Cévennes

Gestion de sa consommation électrique

Afin de mieux gérer et d'anticiper, voici une application très pratique à télécharger sur votre smartphone (gratuite) : **Ecowatt** (éco-gestes et alertes)

Musique & danse

La Fédération des écoles de musique des hauts Gardons soutenue par la Communauté de communes s'implante à Vialas. Des cours de piano ont débuté depuis un mois, le mercredi après-midi dans la salle de la Fare (Maison du Temps Libre), avec Myrtille Capon comme enseignante. Si d'autres amateurs se révèlent, merci de contacter la mairie.

Des cours de batterie pourraient être organisés si plusieurs personnes étaient intéressées. Faites-nous le savoir.

Un projet danse pour enfant est à l'étude, dites-nous si cela vous tente?

Contact : msillon@mairievialas.fr

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu le vendredi 16 décembre 2022 à 20h30 en Mairie.

Visitez le site web de la Municipalité de Vialas

Mairie de Vialas 134 rue Basse 48220 Vialas 04 66 41 00 05
contact@mairievialas.fr

Ce mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous recevez ce mail car vous vous êtes inscrit(e)
à la lettre d'information de la mairie de Vialas
Pour vous désinscrire, cliquez ici.

Envoyé par



© 2022 Mairie de Vialas